VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Jeudi, le 16 avril 1903, à midi.

... les rues Conti et St Louis.

Mme Louise Hogh (Veuve du défunt G. Jacobi) et als vs Henry Hogh et als

No 69,264—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 16 avril 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 6 février 1903, lu et signé le 12 février 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite à savoir.

Un certain lot de terre avec une portion d'un autre lot contigu avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Conti, Miro, St Louis et Tonti, désigné par le No 6 et No 24 sur un dessin lithographié annexé à un acte d'achat par Joseph Hogh, d'Hippolite Greffon, et George Cronan par acte passé pardevant Charles Cuvellier ancien notaire en cette ville, de la date du 10 septembre 1860 et 14 avril 1871, enregistré dans le livre du bureau des transferts 83, folio 401, livre du Bureau des transferts 93, folio 438, ledit lot et la portion de terre mesurant ensemble 28 pieds 5 pouces et 3 lignes à la rue Miro sur 125 pieds et 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 421 rue N. Miro et comprenant un cottage simple contenant 4 chambres, hangars, citernes, etc.

Termes et conditions—Comptant; acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui également assumera les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au-dessus du prix de la vente, un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E A. CARRERE, Encanteur.
Sidney F. Gautier, avocat.
25 mars—15 22 29—avril 5 12 15 16

Peter Gallagher

Successeur de Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve Joseph Morris.

MARDI, LE 31 MARS 1903.

Deux Lots à Bâtir de Choix

Rue Mandeville, entre Prieur (anciennement Josephine) et Johnson (anciennement Célestine), borné par la rue Espagne.

No 69,644—Cour Civil de District. Division D.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs – Bureau 816 rue Commune – MARDI, le 31 mars 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 13 février 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, il sera offert en vente, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Mandeville, Célestine et Espagne, désignés par les Nos dix-huit et dix neuf sur un plan de L. J. Pilié, et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Mandeville sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No dix-huit formant l'encoignure des rues Mandeville et Célestine. Voyez le plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

Termes et Conditions - Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1903; l'acte de vente devant être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs No 846 rue Commune.
Robert Legier, avocat.
26 fév—26—mars 1 8 15 22 29 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve E. Gally.

Mardi, le 31 Mars 1903.

Propriété de Valeur

DANS L'ANCIEN

Deuxième District.

No 1228 rue des Ursulines, entre les rues Liberté et St-Claude.

(Un Joli Cottage Simple, Loué $13 par mois.)

Cette bâtisse double en briques bien louée, Nos 926 et 932 rue St Louis, entre Dauphine et Bourgogne, mesurant environ 65 x 120.

Un placement élégant pour un acheteur en perspective.

A proximité du Chemin de Fer Frisco, la Maison de Cour et le Nouvel Hôtel Royal.

No 69,461, — Cour Civile de District — Division C.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteurs Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 31 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera offert en vente à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé par l'Hon John St-Paul, juge, et daté le 16 février 1903 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Nos 926 et 932 RUE ST-LOUIS.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet formé par les rues St Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne, désigné par la lettre A sur un dessin dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date d'avril 1886 et mesurant soixante cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St Louis par cent vingt pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

No 1228 RUE DES URSULINES.

2º Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tremé ou Liberté, St Claude et St Philippe, ledit lot mesurant, en mesure américaine, dix-sept pieds de face à la rue des Ursulines sur quatre vingt-sept pieds de profondeur.

Termes et conditions — Comptant: Acte de vente devant être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur est aussi requis d'assumer les taxes pour l'année 1903. Un dépôt de dix pour cent est requis de la date de l'adjudication pour lien de vente.

PETER GALLAGHER, Encanteur No 846 rue Commune.
Robert Legier, avocat.
26 fév—26—mars 1 8 15 22 29 31

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE

Des plus Beaux

1311 ST-CLAUDE,

A environ quatre vingt dix pieds de l'avenue de l'Esplanade, sur piliers en briques d'environ huit pieds, récemment construit et ayant tous les agréments modernes, les lignes de ceinture Canal et Esplanade, le marché et les chars de la rue Dauphine passent tous à une jetée de pierre, écoles, etc., à proximité immédiate et il est en parfait état et condition. Les acheteurs en perspective sont instamment requis d'inspecter la propriété avant la vente.

1031 KERLEREC,

Entre les rues Bourgogne et Remparts; écoles, marchés, chars etc., à proximité.

2320 BOURBON.

Entre les rues Claiborne et Derbigny, joli cottage élevé, à proximité de tous les avantages.

SUCCESSION DE JOHN TRISCONI.

No 68,697—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 802 rue Perdido -- MERCREDI, le 8 avril 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 802 RUE PERDIDO ENTRE LES RUE CARONDELET ET BARONNE—En vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en pleine cour le 27 février 1903, jugement signé en pleine cour le 5 mars 1903, par l'Hon. John St Paul juge de la Division C, agissant pour l'Hon George H Théard, juge de la Division E, et aussi en vertu d'un ordre daté le 23 février 1903 homologuant les délibérations d'une assemblée de famille, tenue le 21 février 1903, pour le compte des mineurs Albert et Sidney Trisconi, les propriétés ci après décrites dans l'affaire ci-dessus, à savoir—

I

2320 BOURBON.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Derbigny, St Antoine et Claiborne, et mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon, sur 128 pieds 2 pouces de profondeur, acquis par le défunt pendant la communauté qui existait avec sa femme actuelle, de Nicholas Grisaffi et d'Antoninia Clesi, par acte passé le 23 janvier 1897, pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts, livre 165, folio 294.

Les améliorations comprennent un joli cottage désigné par le No 2320 rue Bourbon ayant deux chambres, vestibule, cottage élevé dans le fond ayant quatre chambres, deux citernes, hangar, latrine, couvert en ardoises.

II

1031 KERLEREC.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec (autrefois Histoire), St Antoine, Remparts (autrefois Amour) et Bourgogne (autrefois Craps), lequel lot mesurant, en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles comme le même est désigné sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 14 septembre 1852, déposé en l'étude de Denis Prieur, ancien notaire en cette ville, acquis du shérif de cette paroisse par le défunt pendant la susdite communauté par le procès d'Auguste Gautier vs E. L. Drouet, No 7,170, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 105, folio 646.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé, retiré de la rue, ayant 7 chambres, galeries sur la façade, le côté et le fond, bâtisse dans le fond ayant deux petites chambres, le tout couvert en ardoises, latrines, citernes, etc. Le cottage est retiré de la rue, jolie barrière en fer sur le devant, pavé avec des pierres plates, hydrant, etc. Loué $15 par mois.

III

1311 ST-CLAUDE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Quartier et Liberté (autrefois Tremé) et l'avenue de l'Esplanade, et mesurant, en mesure française, 50 pieds de face à la rue St Claude sur 170 pieds de profondeur et d'après un certificat d'arpentage daté le 17 mars 1899, signé par Edgar Pilié, député voyer de ville, ledit lot se trouve à une distance de 94 pieds 6 pouces et 3 lignes de l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue St Claude et mesurant de là, 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 192 pieds 8 pouces de profondeur, acquis de la New Orleans and Canal Banking Co, par le défunt pendant ladite communauté, par acte passé le 10 août 1883, pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, enregistré dans le livre des transferts 119, folio 248. Les améliorations comprennent un superbe cottage élevé sur piliers en briques 8 pieds de haut, retiré de la banquette, jolie grille en fer, et le devant de la propriété pavée en schillinger, grande galerie sur la façade, vestibule au centre, grand salon à arche, grande salle à manger contigue séparée du salon par des portes à coulisses, chambre à bain avec tous les agréments modernes, trois chambres, deux cabinets, le tout avec jolie tapisserie, galerie dans le fond, cuisine, deux chambres, deux grandes citernes, hydrant, bâtisse dans le fond ayant quatre chambres, le tout en bonnes conditions. Il y a un grand endroit dans le fond de la propriété où l'on peut faire un joli jardin.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs subdivisés en montant convenable, représentant les intérêts desdits co ayant-droit, portant date égale avec l'adjudication, stipulant l'intérêt de 7 0/0 de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir les clauses d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance et toutes les autres clauses coutumières de sécurité. Les acquéreurs en plus, devant assumer les taxes pour l'année courante, 1903. Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
E. J. Meral, avocat
8 mars—8 15 22 29—avril 5 8

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs George Collins.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 31 721—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Jacob Johnson, sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 avril 1903 à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 450, borné par les rues Thalie, Erato, Claiborne, et Willow, désigné par la lettre "B", et mesurant en mesure américaine, trente deux pieds de face à la rue Willow sur 64 pieds entre lignes parallèles de profondeur. Ledit lot "B" devant être pris à une distance de 32 pieds de l'encoignure des rues Erato et Willow, et est composé de la portion de face au lot original No 7, figurant sur un plan de C. A. Hedin, architecte, daté le 26 novembre 1851. Saisie dans le procès ci dessus comme la propriété de Mme Jacob Johnson, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.
TERRENCE REILLEY,
Shérif Criminel pour la Paroisse d'Orléans.
27 fév—27—mars 6 13 20 27 — avr 2

VENTES A L'ENCAN

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITE MAGNIFIQUE DE MANUFACTURE.

Carré d'ilet entier faisant face au canal du Nouveau Bassin.

I. C. R. R. Switch dans la cour, entre les rues Willow et Claiborne,

Ayant de rares facilités pour chargements.

A L'ENCAN.

JEUDI, LE 2 AVRIL 1903

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur. Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 2 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Charles Parlange juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, Dossier No 13,089, dans l'affaire de D. R. et W. P. Lewis vs la American Naval Stores Company, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre situé, étant, et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par le Nouveau Chemin Coquillé, les rues Euphrosine, Martin (maintenant Willow) et Claiborne; ledit ilet étant divisé en onze lots, numérotés de 1 à 11, tous deux inclusivement, sur un certain plan fait par Geo. S. Dunbar, daté le 9me jour de janvier 1845, et déposé pour référence en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir: No 1 formant l'encoignure des rues Willow, ou Martin, et Euphrosine et mesurant 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Martin ou Willow sur une profondeur et façade à la rue Euphrosine de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 2 formant l'encoignure du Nouveau Chemin Coquillé et de la rue Martin ou Willow, et mesurant 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Martin ou Willow de 116 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 3 de 120 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les lots 3 à 8 tous deux inclusivement mesurant chacun 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face au Nouveau Chemin Coquillé, 30 pieds, 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes, à savoir: sur la ligne divisant les lots Nos 3 et 2 120 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne séparant les lots No 3 et 4 123 pieds, 8 pouces et 7 lignes, sur la ligne séparant les lots Nos 4 et 5, 127 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne divisant les lots Nos 5 et 6, 130 pieds 9 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 5, 110 pieds 5 pouces sur le côté du lot No 6, sur la ligne séparant les lots Nos 6 et 7, 104 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne divisant les lots Nos 7 et 8, 108 pieds et 7 lignes, et sur les lignes des lots 8 et 9; 111 pieds 7 pouces et 6 lignes. Le lot 9 mesurant 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquillé, sur une profondeur et façade à la rue Claiborne de 115 pieds, 20 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur la ligne du lot No 10, et 111 pieds, pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8, et les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 122 pieds, 8 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Claiborne et Euphrosine, le tout en un seul ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance payable en un deux et trois ans représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur à son ordre, endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur avec confession de jugement et toutes les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de tel caractère, l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour l'année courante de 1903, et faire un dépôt comptant ou chèque certifié égal à 10 pour cent du montant de l'enchère, le chèque devant être fait payable à l'ordre du receveur J. J. Lewis. Aucune enchère au-dessous de $13 000 ne sera acceptée. Pour plus de renseignements référence faites au registre dudit procès de D. R. & W. P. Lewis vs American Naval Stores Co. et spécialement au décret de vente dans cette affaire rendu le 19 février 1903.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère
1 mars—1 9 15 22 29—av 2

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses, Machine à Vapeur, Pompes, etc.,

De la New Orleans Auxiliary Sanitary Association, en liquidation.

No 47,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN,— W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 2 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 mars 1903, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci-après décrite propriété, à savoir:

1º Les bâtisses, pavages Schillinger et barrières sur le terrain borné par les rues Peters, Nuns, Céleste et la levée. Une machine Blake duplex, composée, condenseur, machine et pompe complète. Une bouilloire Blake plombée à l'extérieur pour alimenter la pompe. Une Blake de la force de 100 chevaux, machine à jet condensé complète. Tambour, soupapes, tuyau, un puit artésien de 6 pouces, 750 pieds de profondeur, deux puits artésiens de 4 pouces, 750 pieds de profondeur. Une pompe de Dean pour puits, une pompe extérieure à piston plongeur de Blake, un réservoir en acier pour bain, un réservoir en acier pour bain, baignoires, meubles de bureau, environ 4 ou 5 milles de tuyaux de 12 pouces en fer de fonte s'étendant sur le devant du fleuve avec deux soupapes pour chaque 1 et Une citerne de 80,000 gallons avec tuyau fixe et soupape, et 50 pieds d'échafaudage, tuyaux en fonte, un lot de bout de câble, boulons, etc. Le tout d'après l'inventaire enregistré. Pour être vendu en bloc comme le tout est actuellement.

2º Les bâtisses et améliorations sur la Levée, entre les rues Toulouse et Jefferson. Une machine à pomper composée et condensée Duplex de Blake. Une machine à jet condensé. Un chauffeur en cuivre rouge pour rouleau. Une bouilloire retour tibulaire. Un lot de tuyaux, coudes et soupapes, d'après l'inventaire enregistré, pour être vendu en bloc comme cela est maintenant.

Conditions—Comptant.
Rice & Montgomery, avocats.
15 mars—15 22 29—avril 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Anna Pascal, veuve de Charles Cior.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 413—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marguerite Cior, femme de Jules Wangler, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
24 mars—24 29—av 2

Succession de Walter V. Crouch et Mary E Haughton, sa femme prédécédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 67,813—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Walter V. Crouch exécuteur testamentaire et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier, W. J. Holden, avocat.
26 mars—26 30—av 4

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Choix

717 et 719 rue Alix, entre les rues Belleville et Vallette.

Contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, cour pavée et hangar de chaque côté, pavée en asphalte sur le devant.

Succession de Samuel Leathem et femme.

No 62,066—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 14 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 634 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 3 mars 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Belleville, Vallette, et Eliza et désigné comme lot No 26 et mesurant trente six (36') pieds, neuf (9") pouces deux (2"') lignes, de face à la rue Alix, par cent vingt six (126') pieds six (6") pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Deux tiers ou plus comptant, la balance en un an, portant 8 0/0 d'intérêt par an, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur: un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. J Hennessey, avocat
8 mars—8 15 22 29—avril 5 12 14

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Agnes C. Lalmant, femme de Bernard J. Helmke, No 69 465 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B. En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 10 mars 1903, et adressé à Joseph L Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 avril, à midi, la propriété foncière ci après: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits à cela appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou St Jean, les rues Roman, Hôpital et Prieur; ledit lot est désigné par le numéro "sept" sur un plan fait par Isidore & Frémaux, daté le 3 décembre 1866; ledit lot mesurant 29' 10" 4"' de face à la rue Roman, 117' 7" de profondeur à la droite sur la ligne la plus rapprochée de la rue Hôpital, et 106' 2" sur la gauche de la ligne, laquelle sépare le lot "huit", et 31' 1" 7"' de largeur dans le fond; aussi, au même moment et endroit, un lot d'effets mobiliers (incluant un piano), d'après l'inventaire. Conditions—Pour la propriété foncière, comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1903, payant pour l'acte de vente, pardevant Théo. Cotonio, notaire, et faisant un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Conditions—Pour les effets mobiliers comptant sur les lieux. J. L. ONORATO, Encanteur et courtier en Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 26 28

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages

En briques et bois bien située et bien construite.

1742 rue Clio,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Succession de Rose Golden.

No 70,070—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 28 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mars 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence à deux étages en briques et bois, bien située, No 1742 rue Clio entre les rue Carondelet et Baronne, contenant 8 chambres, vestibule avec escalier, galerie etc., cour pavée, citerne hangar, etc, et plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Carondelet, Erato et Baronne, désigné par le No 3 dudit ilet, sur un plan dressé par Hedin & Schlarbaum, voyers, le 24me jour de janvier 1854, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 26 pieds de face à la rue Clio, sur 93 pieds, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée de 5 pieds de largeur, commune au dit lot et autres.

La maison est en bon état, à proximité d'écoles, d'églises, marchés et à une courte distance des affaires. Désirable comme résidence ou comme placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1903 et devant payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles, coutumières et autres de sécurité; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. M. Quintero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 mars—28 29—avril 5 12 19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Gentil Cottage Simple dans un joli voisinage. 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine.

Robert H Harrison et als vs Mme Barthe Botsay, femme de Frank Botsay, et al.

No 69,525.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 mars 1903 et signé le 6 mars 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage simple 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine, retiré de la banquette et contenant 7 chambres, citerne, hangar, avec chambre de domestique, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Foucher et Antonine, désigné par la lettre O et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Une jolie résidence dans un bon voisinage, près de tous les agréments et seulement à une petite distance du fameux Dock du I. C. R. R.

Conditions — Comptant; et l'acquéreur assumant au dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1903, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. W. Cooper, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 mars—8 15 22 29 — avril 5 9

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

912 rue Gravier

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District sur l'avenue Pelican.

Pierre Senac vs Mme Veuve Elizabeth Barton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 70,056—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet connu comme le No 3 sur un plan fait par Gervais Lombard, le 2 mai 1899, une copie duquel est annexé à l'acte d'achat plus loin mentionné et faisant partie de cela, lequel ilet était autrefois désigné par le No 13, et lequel dit ilet est borné par l'avenue Pelican, autrefois la rue Pierce, les rues Bouny, Delaronde, le fleuve Mississippi et la rue Powder, autrefois rue Poudrière. Ladite portion de terre consistant de tout le lot No 15 et une portion des lots désignés comme les Nos 16 et 17 sur un plan annexé, lesquels dits lots étaient originairement connus comme lots 9, 13 et 14 dudit ilet, et ladite portion de terre mesurant cent vingt six pieds un pouce de face à l'avenue Pelican sur une profondeur sur une ligne de côté perpendiculaire à l'avenue Pelican et bornant ladite portion sur son côté le plus près de la rue Bouny de cent vingt sept pieds dix pouces; elle a une largeur dans le fond de quarante pieds sept pouces et dix lignes et est bornée sur l'autre côté par une ligne diagonale parallèle à la levée, comme il est démontré sur le devis plus haut mentionné, lesdites mesures sont toutes plus ou moins, et Frank Roder de qui le défendant en fit l'acquisition d'après acte pardevant Frank B. Rainold, notaire, le 5 décembre 1899 (livre des transferts 182, folio 52) transféra par ledit titre cette portion des lots en ceci auparavant mentionnés desquels seulement il demeure le propriétaire après l'expropriation d'une partie desquels par le Orleans Levee Board, laquelle expropriation fut confirmée par une vente de la portion expropriée à la ville de la Nouvelle Orléans par acte notarié pardevant James J. Wolfe, daté 24me jour d'août 1899 et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 172, folio 663.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Walter L. Gleason, avocat pour le plaignant.
28mars—28—avril 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur du Deuxième District.

Formant l'encoignure des rues Port et Ste-Anne, (ilet borné par les rues Dumaine et Première)

L. Louque vs C. A. Stakes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69-773 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 avril 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 28, vieux No 462, borné par les rues Port Ste Anne, Dumaine et Première, ou l'avenue Hagan lesdits lots étant désignés par les numéros Un à Six inclusivement. Le lot No Un formant l'encoignure des rues Port et Ste Anne, et mesurant trente pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Port, trente pieds quatre pouces et six lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue Ste Anne de cent quarante-deux pieds, deux pouces et six lignes, et une profondeur de cent quarante pieds deux pouces et une ligne sur la ligne de côté contigu au lot No 2. Le lot No 2 mesurant 30 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Port, 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent quarante pieds, 2 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté contigu au lot No 1: 137 pieds, 8 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 3. Le lot No 3 mesurant 30 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Port; 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 137 pieds, 8 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté contigu au lot No 2, et 135 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 4. Le lot No 4 mesurant 30 pieds, 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Port, 30 pieds, 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 135 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 3, et 132 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 5; le lot No 5 mesurant 30 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Port, 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 132 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 4, et mesurant 130 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 6; le lot No 6 mesurant 30 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Port: 30 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces et 5 lignes sur la ligne du côté contigu au lot No 5, et 127 pieds 10 pouces sur la ligne de côté contigu au lot No 7, le tout plus ou moins en mesure américaine. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat pour le plaignant.
27 fév—27 28 — mars 3 5 12 19 26—avril 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District,

No 1229 rue Carondelet, entre les rues Erato et Clio, (la rue à l'arrière étant Baronne).

Henry Huckamp vs Mlle Lena Liemke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 69,878—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 239, borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Clio, désigné par le No quatre, sur un devis dressé par D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 9 mars 1892, annexé à un acte de vente de la succession de P. Pena à Mlle M. Lynch passé pardevant O Morel, ancien notaire, le 23 mai 1892, et mesurant trente pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de quatre vingt onze pieds, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée commune dans le fond de neuf pieds de largeur et s'ouvrant sur la rue Erato.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert Legier et Walter L. Gleason, avocats pour le plaignant.
20 mars—20 27—avril 3 10 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Frank Vatter vs M. et Mme Fred S. York.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 12,749—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Phil. J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, coin Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 7me jour d'avril 1903, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette et épicerie consistant en comptoirs étagères miroirs, National Cash Register, glacière, épiceries, vins et liqueurs, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable.
—Victor Leovy, avocat.
29mars—29—avril 5 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts de Propriétés de Valeur.

... vs Mme C. Esmoingt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,220.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 30 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

I. — (1/4) un quart d'intérêt de la défenderesse,

Mme C. ESMOINGT,

dans et aux propriétés ci-après décrites, décrites dans l'inventaire enregistré dans ladite succession de Mme Veuve Anna Cior, No 69,413 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, comme Nos 1, 2, 3, à savoir:

(1) Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Roman, Hôpital et Prieur, ledit lot formant le tout du lot No 10 et partie du lot No 9 sur un plan annexé à un acte de vente de Joseph Dumas à J. O Chalon passé pardevant P. E Laresche ancien notaire, le 8me jour de juillet 1860, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Ursulines sur cent six pieds cinq pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue Roman sur lesquelles il forme l'encoignure

(2) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 1345, borné par les rues Rocheblave, Columbus, Dolhonde et Kerlerec, ledit lot commençant à une distance de trente pieds huit pouces trois lignes de l'encoignure des rues Rocheblave et Columbus et mesurant 34 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles

(3) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dumaine, Dorgenois et Ste Anne ladite portion de terre commençant à une distance de 75 pieds de l'encoignure des rues Broad et Ste Anne, mesurant 25 pieds de face à la rue Ste Anne, par 64 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre s'étendant immédiatement dans le fond des lots A et B, lesquels font face à la rue Broad, comme il est désigné sur un devis par D. E. Seghers, voyer, daté le 1er décembre 1899, annexé à un acte de vente par Jean Benjamin Escard à Joseph Pujol, passé pardevant Charles Joseph Théard, un notaire en cette ville, le 22me jour de décembre 1899.

II. Aussi (1/8) un huitième d'intérêt de la défenderesse, Mme C. Esmoingt, dans et à la propriété ci-après décrite, décrite dans l'inventaire enregistré dans ladite succession comme No 5, à savoir:

(5) Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 227, borné par l'avenue des Ursulines, les rues Derbigny, St. Philippe et Roman, désignée par la lettre A sur un devis dressé par Arthur de Armas, ancien député voyer de ville, daté le 14 mars 1889, annexé à un acte de vente par Delery à La..., passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire en cette ville le 14me jour de mars 1889, et mesurant d'après cela, en mesure américaine, comme suit, à savoir: commençant à une distance de cent vingt sept pieds quatre pouces et une ligne (127' 4") de l'angle de l'intersection de l'avenue des Ursulines et de la rue Derbigny, ladite portion de terre mesurant trente pieds, dix pouces et quatre lignes (30' 10" 4"') de face à la rue ou à l'avenue des Ursulines de là sur une ligne perpendiculaire à l'avenue des Ursulines et courant vers la rue St Philippe vingt pieds, neuf pouces et quatre lignes, de là sur une ligne oblique courant vers la rue St Philippe cent seize pieds, quatre pouces (116' 4"), de là sur une première ligne du fond, parallèle à l'avenue des Ursulines, cinquante-deux pieds, neuf pouces et quatre lignes (52' 9" 4"'), de là sur une ligne perpendiculaire à l'avenue des Ursulines et courant vers l'avenue des Ursulines quarante pieds, six pouces et sept lignes (40' 6" 7"') de là sur une deuxième ligne du fond parallèle à l'avenue des Ursulines, vingt et un pieds, deux pouces et sept lignes (21' 2" 7"') de là sur une ligne de profondeur perpendiculaire et courant à l'avenue des Ursulines quatre vingt dix pieds, sept pouces et deux lignes (90' 7" 2"').

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart, avocats pour les plaignants.
28 mars — 28,29 — avril 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant le No 632 rue Tonti, entre les rues Gravier et Perdido.

Succession de William Tell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69 54 —En vertu d'un ordre de vente daté le 23 février 1903 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 avril 1903, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec ses améliorations situé dans le premier district, et désigné comme lot No 14, dans l'ilet No 547, borné par les rues Tonti, Perdido, Miro et Gravier, et mesurant vingt sept pieds 1 pouce et quatre lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur de cent cinquante et un pieds quatre pouces et une ligne entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Wm S. Benedict, avocat.
27 fév—27—mars 6 13 20 27—avril 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Cinquième District.

The Southwestern Alcatraz Asphalt and Construction Company vs Kelley Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, — No 69,389—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le côté inférieur de la rue Séguin, décrits comme lots 18 et 19 dans l'ilet No 92, bornés par les rues Séguin, Eliza, Evelina et Verret et mesurant soixante quatre et sept centièmes (64.07) pieds de face à la rue Séguin sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
John J. Finney & E. J. Thilborger, avocats pour la plaignante.
14 mars—14 16 20 27—av 3 10 16

Succession de Mme Mary B. Douglass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 70,157—Division C—Attendu que George Douglass a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary B. Douglass décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Chas I. Denechaud, avocat.
26mars—26 30 - avril 4

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00
Six Mois.................. 1 50
Quatre Mois.............. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers.

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville